

ANNEXE (1) TARIFAIRE 2024-2025

(à conserver)

Tarifs mensuels sur 10 mois

Contribution des familles	Maternelle	Elémentaire	Collège
1 ^{er} enfant	54.00 €	56.00 €	68 €
2 ^{ème} enfant (20%)	43.20 €	44.80 €	54.40 €
3 ^{ème} enfant (40%)	32.40 €	33.60 €	40.80 €
4 ^{ème} enfant	Gratuit	Gratuit	Gratuit
Frais activités pédagogiques	5.50 €	5.50 €	7 €
Garderie soir/Etude surveillée	25 €	25 €	31 €

Restauration Saint-Pierre

Repas maternelle (<i>facturé au repas</i>)	4.60 €
---	--------

	Elémentaire	Collège
Forfait mensuel demi-pensionnaire	76.00 €	84.00€
Forfait 10 tickets	55.00 €	65.00 €
Repas occasionnel	5.90 €	6.90 €

Remarques sur la ½ pension :

- Le forfait est facturé de septembre au dernier jour de classe pour l'école.
- Le forfait est facturé de septembre à juin pour le collège.
- Possibilité d'une ½ demi-pension (2 fois / semaine).
- En cas d'absence pour raison médicale, une réduction de 50% sera appliquée à partir du 5^e repas consécutif manqué, et rétroactif au 1^{er} jour d'absence.

Cotisations annuelles

	Maternelle	Elémentaire	Collège
Cotisation Diocésaine/ élève	43.82€	43.82€	61.13€
Cotisation UGSEL/ élève	6.20 €	6.20 €	9 €
Cotisation APEL/ famille	23.00 €	23.00 €	23.00 €

La cotisation diocésaine est celle de 2023-2024, elle est susceptible d'évoluer pour la rentrée 2024-2025.

Ces cotisations sont facturées en une fois au début de l'année scolaire.

La cotisation APEL est volontaire (1 par famille).

Frais annexes

	Maternelle	Elémentaire	Collège
Garderie/Etude occasionnelle	4 € (jusqu'à 6 fois)	4 € (jusqu'à 6 fois)	6 € (jusqu'à 5 fois)
Frais d'inscription/ de réinscription	25€	25€	25€